



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

## Conseil National Professionnel de Psychiatrie

### Rapport moral de l'exercice 2015

### Assemblée Générale Ordinaire – 14 mars 2016

#### I- La vie de la Fédération

L'année 2015 est la 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement du Bureau présidé par Bernard Odier, élu pour 2 ans. Jean-Jacques Bonamour du Tartre a été élu l'an dernier pour un mandat qui sera effectif dans un an, et a donc commencé à travailler en soutien de Bernard Odier, en collaboration active également avec notre past-president Jean-Jacques Laboutière.

Le bureau était également composé cette année de Fabienne Roos-Weil secrétaire adjointe, Marie-Christine Cabié trésorière et Danièle Roche-Rabreau trésorière adjointe et moi-même secrétaire général.

Les collèges ont été mis à jour cette année, désormais au nombre de 6 :

- Recherche présidé par Jean-Michel Thurin,
- Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent présidé par Jean Chambry,
- Psychopathologie présidé par Isabelle Secret-Bobolakis,
- Thérapeutique présidé par Jean-Jacques Bonamour du Tartre,
- Psychiatrie médico-légale présidé par Patrick Prat,
- Psychiatrie et société présidé par Marc Grohens.

Le Bureau s'est réuni chaque mois avec son Président tout en poursuivant son activité par des échanges de correspondance mail réguliers. Il bénéficie d'une participation élargie au-delà des présidents de collèges. Ce bureau de 32 membres associe des représentants d'associations scientifiques et d'organisations syndicales. Nous remercions les membres du bureau de leur participation et de leur engagement.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois. Lors du CA du 6 juillet, nous avons aussi reçu un intervenant extérieur, le Dr Moïse Assouline, pour discuter des actualités de la politique autour de l'autisme.

Nathalie Dufour a continué à assurer le secrétariat malgré les changements aussi bien dans l'équipe que dans les locaux puisqu'il a fallu à nouveau déménager, en plein mois d'août. Nous sommes restés dans les locaux de l'ancien institut de puériculture du boulevard Brune, mais il a fallu tout de même à déplacer l'ensemble de nos affaires.

Comme les années précédentes, le collège de pédopsychiatrie a été particulièrement actif en tant que collège réunissant plusieurs associations et créant des partenariats productifs, nous y reviendrons. Le collège de recherche fonctionne sur un autre mode, très actif lui aussi. Les autres collèges fonctionnent plutôt comme de références, dont le président est sollicité en tant que de besoin.

Certains travaux se sont achevés l'an dernier, notamment RBP et référentiel métier, d'autres continuent (recherche clinique), d'autres se mettent en place sur la recherche, les coopérations interprofessionnelles, etc. Cette année est donc une année de relance de nouveaux projets, qui se poursuivront l'année prochaine.

## **II- L'activité de la FFP**

### **A- L'activité scientifique**

#### **1) Le partenariat scientifique avec la HAS**

A la suite des travaux des années précédentes, la FFP a maintenu ses échanges avec la HAS. Une réunion, le 17 septembre 2015, a permis de prolonger le travail initié en particulier dans une réunion du 17 novembre 2014, en particulier concernant la réflexion sur les niveaux de preuve.

Jean-Michel Thurin, Jean-Jacques Laboutière, Bernard Odier et Monique Thurin ont pu développer pendant 3 heures nos axes de travail, auprès de Michel Laurence, Anne Depaigne-Loth et Emmanuel Nouyrigat. Ils ont pu insister sur l'inadaptation des essais cliniques randomisés en psychiatrie (en dehors peut-être des études sur les médicaments), mais le travail sur les niveaux de preuve n'est pas encore acquis à la HAS. Une réflexion sur les grades dans les recommandations est en cours à la HAS. Nous avons à faire entendre que les ECR doivent au minimum être complétés par d'autres études spécifiques aux interventions complexes, en particulier les études de cas.

La HAS est très demandeuse de travaux issus des professionnels, notamment obtenir des "données". La FFP pourrait participer à promouvoir ce type de travaux notamment via des formations à la création de posters

Le web séminaire de Jean-Michel Thurin sur la preuve en psychiatrie continue de réunir un groupe de participant très régulièrement, permettant à tous de se former.

Le 17 décembre, une réunion du comité de suivi psychiatrie et santé mentale a permis de voir que la littérature grise est bien prise en compte pour leur travail sur la violence dans les services. La HAS aurait ainsi constaté qu'on "ne trouve d'analyse approfondie de cas que dans la littérature grise"

#### **2) La recherche**

Le collège Recherche, présidé par Jean-Michel Thurin nous transmettra son travail dans un compte-rendu spécifique. La recherche comporte actuellement

##### ***a) Le Réseau de Recherches fondées sur les pratiques psychothérapeutiques***

Jean-Michel et Monique Thurin nous en dirons les avancées dans leur compte-rendu.

##### ***b) La recherche intitulée "Evaluation clinique des pratiques intégratives dans les unités de soins infanto-juvéniles auprès d'enfants présentant un autisme typique ou atypique"***

L'étude est en cours, certains services proposent de nombreux patients et participent très activement. Le nombre de patient à inclure devrait être atteint dans les temps.

#### **3) Publication et documentations**

- Revue "Pour la Recherche" : 2 numéros ont été publiés en 2015, n°84-85 "La psychothérapie psychanalytique des enfants appartenant au spectre autistique dans la recherche Inserm". Les deux derniers numéros sortiront prochainement.

- Psydoc : Jean-Michel Thurin nous transmet que le site est toujours très fréquemment consulté. Le site pourrait être modernisé graphiquement. Site géré par Jean-Michel Thurin, mais qui sont très seuls sur cette tâche. Un groupe de travail devrait donc être constitué. Au départ, site créé avec Inserm, et de nouveau hébergé par l'Inserm. Nécessite un entretien technique et une alimentation en contenus. Le contenu actuel inclut les comptes-rendus de bureau ou CA, les textes professionnels de la HAS, OMS, DGS, une base bibliographique, une présentation des appels d'offre de recherche, les actes des journées de pédopsychiatrie. Jean-Michel Thurin est le webmestre. Site rattaché à l'unité Inserm U178 du Pr Bruno Falissard.

#### **4) Recommandations de bonnes pratiques**

##### **a) Recommandations de bonnes pratiques en psychiatrie générale**

**La recommandation : “comment améliorer la prise en charge somatique des patients ayant une pathologie psychiatrique sévère et chronique”** a reçu le label de la HAS. La FFP-CNPP remercie vivement, les présidents des groupes de travail, les chefs de projets et toutes les personnes qui ont collaborées à la rédaction des recommandations.

##### **Projet de recommandation ANESM/HAS de prise en charge des personnes adultes avec autisme :**

Isabelle Secret-Bobolakis est membre du groupe de pilotage. Travail en cours, avec notamment des demandes de récit d'expérience de travail avec des adultes avec autisme, et une revue de littérature qui intègre la littérature grise. Mais il reste à voir ce qui en sera fait.

**Travail avec les familles de patients présentant un épisode inaugural d'entrée dans la schizophrénie**. Danièle Roche-Rabreau. Réunion avec Michel Laurence de la HAS la semaine dernière, qui a fait des proposition de travail aboutissant à un label HAS plus simple à organiser.

**L'ANESM sollicite la FFP pour participer à la RBP "l'accompagnement des mineurs ayant des difficultés psychologiques perturbant gravement les processus de socialisation"**. Nous avons proposé des participants à ce travail.

**Demande de relecture de la fiche mémo HAS sur la maladie de Parkinson**. Relecture faite par Isabelle Secret-Bobolakis

##### **b) Sollicitations faites à la FFP**

**FHF et conférence des présidents de CME essaient d'adapter en France la campagne américaine "choosing wisely"**. Il s'agit de choisir 5 thématiques où encourager les prescripteurs à plus de modération. Pas forcément que sur les médicaments.

**Action mémorielle**. le Rapport Azéma « Mission sur le drame que les personnes handicapées mentales ou malades psychiques ont connu dans les hôpitaux psychiatriques et les hospices français entre 1941 et 1945. » a été très critiqué pour son insuffisance. Une journée présidée par le Président de la République doit être organisée avec un monument à la mémoire des malades mentaux. Jacques Fortineau participe à ces travaux organisés avec le secrétariat d'Etat aux handicapés.

**Signature commune du texte du Pr Thomas soulignant l'importance du secret professionnel, suite à l'article du Pr Debré sur le crash de l'A320**. Le Pr Debré évoquait des dérogations au secret professionnel, et la responsabilité des antidépresseurs. Le Dr Odier a donc signé le texte du Pr Thomas.

#### **5) Interventions et journées de la FFP**

##### **Congrès français de Psychiatrie**

La FFP a organisé un symposium au Congrès Français de Psychiatrie à Lille le 25 novembre 2015, dans le cadre de la journée des associations sur le thème “Données probantes en psychiatrie et santé mentale, les propositions de la FFP”.

Elle sera présente en 2016 du 23 au 26 novembre 2016 à Montpellier : “Innover : pourquoi et comment ?”

##### **Journées de perfectionnement des psychiatres de service public**

###### **Journées 2015**

Treizième rencontres de perfectionnement 23 et 24 mars 2015 : Histoires de soins. Parcours de santé. L'avenir de la psychiatrie infanto-juvénile dans les territoires. Actualité de la loi de santé. Elles ont réuni 110 participants.

Ces journées ont été intéressantes sur le fond et la forme même si il y a eu moins de participants que prévus. Par contre, il est encourageant de voir une présence plus importante de jeunes PH. Par ailleurs, de nombreux représentants du ministère sont venus dont Mme Bronec qui a fait état de l'intérêt du ministère de la santé et de la cohésion sociale pour les thèmes traités. Ces journées ont fait l'objet d'un rapport qui a pu être transmis au ministre de la santé.

Dans la suite de ces journées, il est apparu pertinent de développer une réflexion sur la notion de protection de l'enfance du point de la pédopsychiatrie et de proposer des pistes d'articulation entre la pédopsychiatrie et les différents partenaires de l'enfance.

### ***Journées 2016***

Elles auront lieu les 4, 5 et 6 avril 2016, thème : Protéger l'enfant et son développement

### ***Journée sur contention et isolement***

La FFP souhaite organiser une journée de travail sur la contention et l'isolement, articulée autour de la "fonction contenante" dans les soins. Un programme est presque terminé, il reste à fixer une date et lancer les invitations

### ***6) Activité internationale***

Michel Botbol demeure le "zonal représentative" pour la WPA et y intervient au nom de la FFP. La WPA cherche des villes candidates pour le congrès de 2023 et Paris pourrait être un bon candidat.

Pour l'EPA, le Pr Botbol a souhaité alléger ses mandats de représentation, et Gisèle Apter le remplace désormais.

### ***7) Patronage***

la FFP patronne la journée de la CIPPA et la Main à l'Oreille "journée internationale de l'autisme" le 2 avril prochain "faire avec au désir de la rencontre"

## ***B- Questions institutionnelles et professionnelles***

### ***1) Réforme du DES de Psychiatrie***

Une réforme de l'internat est annoncée depuis 2009 avec la CNIPI (commission de l'internat et du post-internat) 1 puis en 2011 avec la CNIPI 2, puis en 2013 avec le Groupe de Travail 3e cycle (GT3C) puis enfin en mars 2015 du CNEMMOP (commission nationale des études de maïeutique médecine odontologie et pharmacie) sous la direction du Pr Schlemmer.

Ces travaux ont créé de 3 filières d'internat (médecine, chirurgie, biologie), ce qui fait de la psychiatrie l'un des 25 DES de spécialité médicale, (publié au JO).

L'autre modification de fond est la mise en responsabilité progressive de l'interne, avec une phase socle, puis une phase intermédiaire, puis une phase de mise en responsabilité que l'IGAS préférerait appeler "praticien en phase d'autonomie supervisée".

Les DESC (pédopsy, addicto...) pourraient être supprimés et remplacés par des "options" et des formations spécialisées transversales (FST). Les options ne sont accessibles qu'aux internes de la spécialité (la pédopsychiatrie ou la gérontopsychiatrie ?) alors que les FST sont transversales (addicto). Mais le bureau de la FFP observe que cette valorisation des surspécialités se fait au détriment de l'approfondissement de la psychopathologie générale.

Des travaux avaient été menés entre l'AFFEP et le CNUP pour élaborer l'application de cette réforme à la psychiatrie. Nous n'avons eu d'information que par l'AFFEP.

Le projet initial prévoyait de passer de 4 à 5 ans mais ce point ne semble pas être retenu (hors options). Un deuxième stage universitaire devrait devenir obligatoire, au détriment d'un stage de pédopsychiatrie.

Le rôle des praticiens non-universitaires lors de la formation initiale n'est pas clarifié.

Le Pr Schlemmer ne répond pas à nos sollicitations.

## **2) Actualités du collège pédopsychiatrie (partie rédigée par Jean Chambry)**

Les journées de perfectionnement en Mars 2015 se sont conclues par la passation de présidence entre le Dr François Bridier et le Dr Jean Chambry. Les activités entamées depuis Janvier 2015 se sont poursuivies grâce au tuilage anticipé entre les Drs Bridier et Chambry et seront exposés dans les chapitres suivants.

Le collège se réunit régulièrement le lundi après-midi de 16h30 à 18h30 deux fois par trimestre et organise des séances de travail spécifique pour la réalisation des journées de perfectionnement.

- **Future maquette du DES de Psychiatrie**

Beaucoup d'échanges ont eu lieu sur le risque important de disparition du second trimestre obligatoire de pédopsychiatrie. La plupart des collègues ont considéré que cela n'était pas acceptable. Une lettre a été adressée au ministre pour participer au groupe de travail à ce sujet, lettre restée sans réponse. Le collège souhaiterait protester auprès du ministre à ce sujet.

- **Suivi du 3<sup>ème</sup> plan autisme**

Une lettre a été adressée à la fois au ministre de la santé et à la secrétaire d'état chargée du handicap cosigné avec le président de la FFP pour réaffirmer la place de la psychiatrie dans la prise en charge des patients avec autisme, quel que soit leur âge. Une rencontre s'est déroulée avec Madame Neuville qui a conclu sur la nécessité que la FFP soit impliquée dans les différents groupes de travail du médico-social et du sanitaire concernant les personnes avec autisme. Par ailleurs, deux représentants de la FFP (Dr Roos Weil et Dr Chambry) ont pu intégrer le comité de suivi du troisième plan autisme.

- **Audition du président du collège dans le cadre du Groupe de travail mis en place par la direction générale de la cohésion sociale sur le thème de la prévention, le repérage et la prise en charge des jeunes "incapables"**

Le 2 septembre 2015, le docteur Chambry a rappelé dans le cadre de cette audition le risque d'un regard normalisateur sur le comportement et la tendance à la surpsychiatisation, il a insisté sur l'importance d'une articulation cohérente entre les services de protection de l'enfance et la pédopsychiatrie.

- **Participation au groupe de travail sur le processus de radicalisation organisé par le comité interministériel de prévention de la délinquance (SG-CIDP)**

Le collège de pédopsychiatrie a été sollicité par la DGOS pour participer à ce groupe de travail. Le Dr Chambry en collaboration avec le Dr Lacour Gonay, accompagné du Dr Teboul représentant de l'API ont :

- proposé un document sur le processus d'adolescence qui a été intégré au Kit de repérage
- ont participé à l'élaboration du cahier des charges nécessaires pour lancer l'appel d'offre sur une recherche pluridisciplinaire sur le processus de radicalisation à partir de l'étude des fiches de signalement établi par la cellule d'écoute du numéro Antidjad. Ce projet n'a pas abouti pour l'instant.
- ont participé successivement aux réunions de travail sur la mise en place d'un centre de réinsertion citoyenne.

## **3) CNPP**

Thèmes prioritaires mis en place par le CNPP en urgence fin avril 2015 à la demande de la FSM. Ces thèmes prioritaires ont ensuite été "corrigés" par la DGOS malgré l'opposition du CNPP.

Le CNPP est présidé par le Dr Maurice Bensoussan cette année. La dernière réunion du CNPP devait avoir lieu lors du CFP mais a été annulée. Il n'y en a pas eu d'autre programmée depuis...

Les statuts ne sont d'ailleurs toujours pas déposés. Une réunion par internet vient tout juste d'être convoquée pour demain, mais les membres du CNPP n'ont pas tous reçu cette convocation.

#### **4) DPC et participation à la FSM**

##### **DPC**

Le DPC est désormais réformé. L'OGDPC est remplacée par l'ANDPC. L'obligation annuelle devient 2 actions en 3 ans parmi programme cognitif, analyse des pratiques ou analyse de gestion des risques. Les ODPC ne sont plus validés, ce sont les programmes.

Une des action doit être sur une orientation prioritaire dite "proposée par le CNPP", mais donc corrigée par la DGOS.

On peut donc faire des actions de DPC hors programmes prioritaires, ce qui signifie hors subventionnement par l'ANDPC.

Mais le ministère définit aussi des orientations nationales, par exemple sur l'autisme avec une commission de 8 membres des CSI, 3 représentants des associations de familles, un membre de la FFP aussi, mais surtout les membres doivent signer une charte d'engagement à ne pas remettre en cause les recommandations HAS.

Par ailleurs, chaque médecin aura son portfolio traçant et justifiant ses actions de formation continue. Le canevas de ce portfolio sera fait par le CNPP.

##### **Participation à la FSM**

Marie-Christine Cabié est représentante du CNP de Psychiatrie au CA et a été élue au bureau de la FSM. Plusieurs travaux en cours sur l'insuffisance professionnelle par exemple. Le financement des CNPP est à l'étude, peut-être via le conseil de l'ordre.

#### **5) Groupe de contact avec les organisations professionnelles de psychologues**

La FFP cherche à mettre en place un groupe de contact pour rencontrer les représentants des psychologues, faire un état des lieux, partager les inquiétudes sur la formation, défendre la place de la psychopathologie.

#### **6) "coopérations interprofessionnelles" :**

Action suscitée et financée par la DGS. Nous proposons de commencer par "l'articulation psychiatres/infirmiers dans les divers champs d'exercice de la psychiatrie" ; le terme articulation est choisi pour ne pas engager la réflexion du côté de la "délégation de tâches". Le risque de déqualification de la psychiatrie devra rester présent à l'esprit dans la réflexion et la rédaction. Un travail préalable devra définir les contours du projet. Les associations d'infirmiers seront sollicitées. C'est Bernard Odier qui se propose de coordonner ce travail avec Jean-Jacques Bonamour du Tartre.

#### **En conclusion**

Nous proposons de débattre de l'activité de la FFP, assez riche comme vous le voyez. Notez surtout que tout cela demande beaucoup de travail aux membres du bureau, n'hésitez pas à venir renforcer notre équipe.

Elie Winter  
Secrétaire Général